

Les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)

➤ 3 POSSIBILITÉS

- **Faites plaisir à quelqu'un** en donnant vos anciens objets ou en utilisant différents sites en ligne de dons, de trocs ou de ventes.
- **Pensez aux associations** qui récupèrent ces déchets pour lutter contre le gaspillage tout en contribuant au réemploi.
- **Déposez vos DEA en déchèterie.** En partenariat avec Eco-mobilier, les objets collectés sont recyclés, utilisés comme source d'énergie ou rénovés (Plus d'informations : www.eco-mobilier.fr)

éco-mobilier

➤ BOIS

Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un **nouveau meuble**.



➤ MOUSSE

La mousse d'un matelas peut être récupérée pour réaliser des **panneaux isolants** ou des **tatamis de judo**.



➤ REMBOURRAGE

Les canapés peuvent être broyés pour servir de **combustible dans les cimenteries**.



➤ PLASTIQUE

Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des **tuyaux**.



La déchèterie reprend dans une seule et même benne :

- Les matelas et sommiers
- Le mobilier en plastique comme les salons de jardin
- Le mobilier en bois : buffets, tables, bureaux, armoires, lits...
- Les fauteuils et canapés
- Les meubles de cuisine et de salle de bains (SANS LES EVIERS ET ROBINETTERIES)
- Le mobilier en ferraille



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un badge de déchèterie et bacs = une adresse

Les badges de déchèterie et les bacs attribués ne sont pas nominatifs. Ils correspondent à votre adresse d'habitation. Que vous soyez locataire ou propriétaire, le badge et les bacs sont attribués pour le logement.

Votre logement ne dispose pas de badge, n'hésitez pas à en demander un en joignant la **fiche demande particulier** et les justificatifs nécessaires que vous trouverez sur notre site internet www.sictomdole.fr, rubrique **Modernisation des équipements de collecte**.

Les demandes de bacs sont à formuler auprès des mairies de votre commune (sauf pour Dole où il faut contacter directement le SICTOM). Dans tous les cas, vous devez être enregistré au SICTOM pour utiliser nos services.

➤ COLLECTE DE DEA : DE MIEUX EN MIEUX...

En 2016, 1 483 tonnes de déchets ont été collectés.

En 2017, c'est 1 523 tonnes, soit 3% de DEA collectés en plus !
Continuez vos apports systématiques en déchèterie.

➤ LE RAPPORT ANNUEL 2017 EST DISPONIBLE !

Le Rapport Annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés est disponible sur notre site internet.

